

## QUALITÉ DES EAUX

# Belle évolution

La qualité biologique de la rivière s'est régulièrement améliorée de 2005 à 2012. Cette année-là, toutes les stations ont atteint une qualité biologique considérée comme bonne. Depuis 2013, on observe une fluctuation des résultats, qui révèlent une qualité moyenne à bonne selon l'année et la station. Ceci indique que la rivière n'a pas encore atteint un état biologique stable.

En 2015, la qualité biologique est à nouveau bonne pour toutes les stations, sauf à lembouchure à Tolochenaz, où elle reste moyenne. Les insectes les plus sensibles à la qualité du milieu sont cependant toujours absents ou sous-représentés. Ils sont relevés uniquement dans les stations amont, montrant qu'ils ont de la peine à s'installer dans le cours aval du Boiron, dès Bois-Billens.

Pour les pesticides, les notes de 2015 sont bonnes. Alors que 16 à 20 dépassements de la valeur limite de la législation fédérale étaient observés avant le début du projet, on n'en dénombre plus que 1-3 depuis 2013. Les concentrations en glyphosate (matière active du Rondup®) sont également les plus faibles depuis le début des mesures en 2011.

Nous nous réjouissons de cette évolution positive de la qualité des eaux en 2015.



## ÉDITORIAL

### Bilan positif

Le projet Boiron a été initié en 2005 par le canton et la Confédération, en réponse au constat de mauvaise qualité chimique et biologique de ce cours d'eau.

Dix ans plus tard, le bilan est largement positif. Les agriculteurs ont répondu présents et s'engagent toujours plus pour des mesures très favorables à la préservation de la qualité des eaux. Ce sont ainsi plus de 80 hectares qui sont par exemple cultivés sans herbicides dans le bassin versant. Logiquement, la qualité de l'eau s'améliore année après année : les concentrations en produits phytosanitaires diminuent sensiblement, la valeur limite de l'ordonnance fédérale étant presque toujours respectée, et la diversité biologique progresse, de manière plus marquée dans la partie amont du Boiron. À l'aval, les espèces sensibles peinent encore à s'établir durablement.

Le canton souhaite donc poursuivre l'expérience pour une troisième phase (2017-2022), afin de consolider les résultats obtenus et a déposé une demande dans ce sens auprès de la Confédération.

Ce projet a été conçu dès le départ comme un laboratoire. Les services de l'Etat travaillent donc actuellement aux moyens d'élargir à d'autres rivières vaudaises les solutions qui ont prouvé leur efficacité dans le Boiron.

Sylvain Rodriguez  
Directeur de l'environnement  
industriel, urbain et rural

## BILAN ET PERSPECTIVES

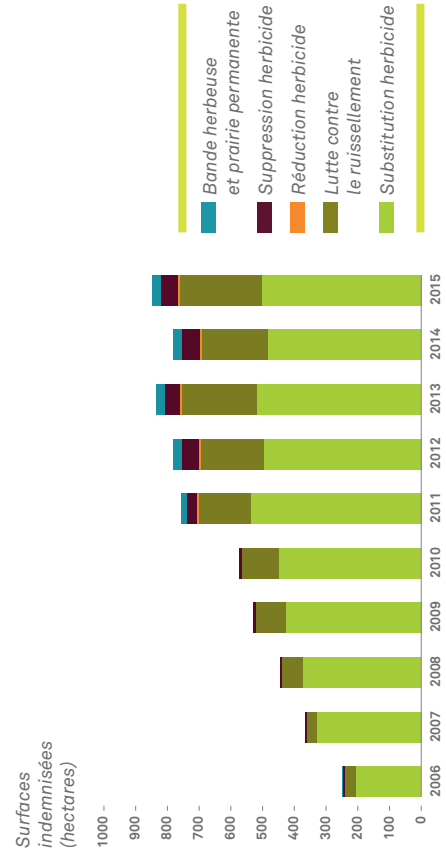
# Phase 2: Objectifs atteints

Depuis le lancement du projet en 2005, 82 agriculteurs ont signé une convention et ont contribué à améliorer la qualité des eaux du Boiron. Certains d'entre eux ont cessé leur exploitation, tandis que d'autres se sont regroupés ou ont passé au bio. À un an de la fin de la deuxième phase, 66 exploitations participent au projet.

Les conventions en cours portent sur une surface de 983 hectares, soit une progression de 301 hectares par rapport à la phase 1.

Les surfaces sous contrat couvrent plus des deux tiers des surfaces potentielles, après déduction des cultures pour lesquelles aucune mesure de lutte contre la pollution diffuse n'est prévue (prairies, cultures maraîchères, surfaces bio).

Lors de la 1<sup>ère</sup> phase (2005 – 2010), les agriculteurs avaient surtout choisi des mesures impliquant peu de modifications du mode d'exploitation, comme la substitution d'herbicides.



Dans cette 2<sup>e</sup> phase, les mesures plus contraignantes prennent le dessus. Ainsi, plus de 80 hectares sont désormais cultivés sans aucun traitement herbicide, principalement dans les céréales et les vignes.

Cette évolution est très réjouissante et répond aux objectifs de la phase 2, à savoir une amélioration de l'efficacité des mesures, notamment sur les parcelles les plus exposées au ruissellement comme les parcelles viticoles.

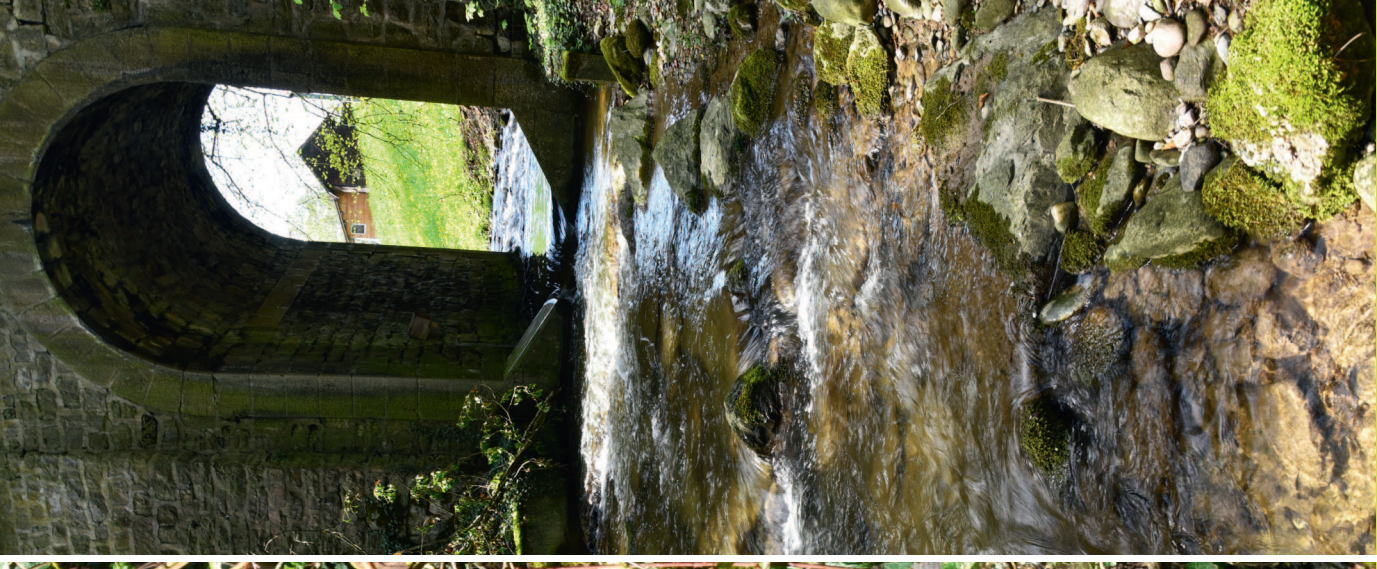
(Suite de la page 1)

La phase 2 du projet s'achève en août 2016. Les efforts consentis à ce jour ont permis d'améliorer sensiblement la qualité biologique et chimique du Boiron. L'état du cours d'eau reste cependant fragile, notamment dans la partie aval du tracé. Une 3<sup>e</sup> phase est donc prévue afin de consolider l'acquis et atteindre une amélioration durable de la qualité des eaux.

Les mesures proposées à ce jour ayant fait leurs preuves, celles-ci seront reconduites. Une mesure supplémentaire est proposée, sous réserve de l'accord de la Confédération : l'équipement des pulvérisateurs avec des rince-cuves, afin de pratiquer plus rapidement et plus efficacement les rinçages au champ.

Nous espérons que les agriculteurs qui participent au projet renouvelleront leur engagement et qu'ils seront rejoints par d'autres collègues. Gageons qu'un rétablissement complet de la qualité du Boiron jusqu'à l'embouchure sera ainsi atteint au terme de la phase 3.

Ci-dessous : la source du Boiron.



## INTERVIEW

# Christophe Ormond, viticulteur à Denens et Chigny

Christophe Ormond exploite son propre domaine viticole à Denens et gère un deuxième domaine à Chigny en tant que chef de culture.

**Vous faites partie des premiers agriculteurs qui ont signé une convention pour ce projet du Boiron. Quelles sont vos motivations ?**

Je suis sensible depuis très longtemps à une pratique agricole qui recherche un équilibre entre les exigences d'une production économiquement saine et une protection à long terme des ressources. J'ai donc immédiatement souscrit à ce projet qui soutient les agriculteurs dans leurs démarches et leur permet de tester des nouvelles techniques de production.

**Par exemple ?**

La culture sans herbicide me tient particulièrement à cœur. Les pressions conjuguées des consommateurs et de la protection de l'environnement conduiront en effet l'agriculture à utiliser toujours moins de produits phytosanitaires,

notamment d'herbicides. Mais il faut développer des machines suffisamment efficaces, puis les adapter car les premières expériences ne sont pas toujours concluantes. C'est ce que nous avons fait avec mes collègues, et nous disposons maintenant d'une gamme de machines qui permettent de contenir le développement de l'herbe à un niveau de concurrence supportable pour la vigne, ceci dans des conditions variables d'une année sèche à une autre plutôt humide.

**Êtes-vous satisfait des résultats obtenus ?**

J'ai choisi au départ deux parcelles

particulièrement vigoureuses. La première année a été très satisfaisante, puis la vigne a été trop affaiblie par la concurrence de l'herbe. J'adapte désormais continuellement mes pratiques d'entretien du sol et de fumure pour atteindre un bon équilibre vigueur / concurrence. Il s'agit également d'obtenir une qualité optimale du raisin pour élaborer des vins de caractère à la cave. Je suis très satisfait des résultats obtenus en 2015, mais cela suppose beaucoup d'observations et d'avantage de travail. La compensation financière du projet Boiron permet de prendre ce genre de risque. Et j'apprécie sa souplesse qui laisse la porte ouverte à un traitement herbicide si la pression de l'herbe devenait vraiment trop forte.

**Et dans les autres parcelles ?**

J'ai acquis il y a quelques années une unité de désherbage qui travaille avec une bouillie concentrée et permet de réduire de moitié la dose d'herbicide appliquée à l'hectare. Et je me tourne désormais vers une gamme de produits phytosanitaires alternatifs, qui protègent les cultures en stimulant leurs défenses, sans viser directement la destruction des pathogènes. Mais je me réserve la possibilité d'intervenir au coup par coup si nécessaire avec un produit classique.

